
Nombre de membres **Séance du 18 septembre 2026**

en exercice : 11

L'an deux mille vingt-six et le dix-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 7 septembre 2026, s'est réunie sous la présidence de Gilles BONHOMME

Présents : 9

Sont présents : Gilles BONHOMME, Pierre BOYER, Monique VERGNOL, Manuel GANHITO, Aurore MABRU, Roger SERRE, Cyrielle COUFORT, Michelle BRUGIERE, Cyrille AFEUIL.

Votants : 11

Représentés : Annette BOIVIN, Philippe CHEYSSIAL

Excuses : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : Cyrielle COUFORT

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur le dernier procès-verbal et demande son approbation. (Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité des membres présents.)

ORDRE DU JOUR :

- Point sur les travaux de la commune : église, logements communaux, voirie, cimetière, arborétum et sentier de randonnée ;
- Point sur les projets de la commune : service incendie, parc photovoltaïque et aménagement foncier ;
- Délibération autorisant la conclusion et le montant d'un bail locatif pour un garage communal
- Délibération fixant la cadence des amortissements des immobilisations

1- Point sur les travaux de la commune

- **Église**

Phase 1 : les travaux s'achèvent. Une visite sera organisée le 26 septembre en même temps que le lancement des travaux de la phase 2.

Les travaux réalisés depuis un peu plus d'un an sont les suivants :

- La restauration des objets religieux et huile sur toile
- La restauration des deux retables chapelles latérales nord et sud
- Le nettoyage du retable dans le chevet
- Le nettoyage et restauration complète de statues polychromes et dorées
- La mise en couleur des chapelles nord et sud par badigeon de chaux et pigments
- Le nettoyage complet du chemin de croix
- La réparation de la toiture
- La remise en état de la cloche
- Le traitement antifongique
- Éclairage des retables
- Nouvelle tribune
- Il reste de la menuiserie et de l'électricité pour terminer la phase 1.

Montant des travaux prévu phase 1 en HT	Subventions accordées	Montant des travaux déjà réalisés
124.367€	103.057€ : - 49.747€ FIC - 37.310€ DETR - 16.000€ La Région	78.245€

La collecte de dons avec La Fondation du Patrimoine est toujours en cours. Nous avons augmenté l'objectif à 20.000€. La collecte a atteint ce jour 10.600€.

Phase 2 : les travaux de la phase 2 seront centrés sur les peintures murales et de la voute ainsi que les boiseries sous les peintures.

Montant des travaux prévu phase 2 en HT	Subventions	Travaux réalisés
70.260€	49.382€ : - 14.052€ FIC commission le 28.09 - 21.278€ DETR accordée - 14.052€ La Région en cours	

Phase 3 : Les travaux prévus sont : vitraux, éclairage, chauffage, mise en sureté de l'église. Le coût est estimé à 60.000€. Aucune demande de subvention n'a encore été faite.

- **Logements communaux**

LDBS et AUVERFLUIDE, suivis également de l'aduhme ont fait une étude de rénovation des bâtiments communaux.

Cette étude qui s'élève à 15.720€ HT est financée par Le Département à hauteur de 7.860€.

Le locataire au-dessus de l'ancienne école va être transféré dès octobre dans l'appartement au-dessus de la mairie. Dès que l'étude sera finie, les travaux pourront donc commencer. L'objectif est de refaire cet appartement afin d'y installer un nouveau locataire. Nous envisageons également des travaux dans le local de stockage (ancienne classe) afin de le transformer aussi en logement communal.

Le contrat de location de l'appartement au-dessus de la mairie, sera dans un premier temps au nom de la Communauté de Communes Dôme Sancy Artense, puis à la commune en fin d'année 2026. Le loyer sera fixé à 350€ / mois sans le chauffage.

Le locataire qui sera au-dessus de la mairie, souhaite conserver le garage qui était loué avec l'appartement de l'école.

Délibération autorisant la conclusion et le montant d'un bail locatif pour un garage communal

M Le Maire explique au Conseil Municipal, qu'à partir du 1er octobre 2026, M Gay Christian va changer d'appartement, et que ce dernier ne bénéficie pas de garage, contrairement à l'ancien appartement.

M Gay Christian souhaite tout de même conserver ce garage, place des Chars Fleuris, pour abriter son véhicule.

M Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'établir à M Gay Christian, un contrat de location pour un montant de 50€ / mois pour ce garage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** la mise en location du garage communal à M Gay Christian
- **Fixe** le montant du loyer mensuel à 50€
- **Autorise** M le Maire à signer le contrat de bail correspondant, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération
- Précise que les recettes afférentes seront imputées au budget communal de l'exercice en cours.

- **Voirie**

Manuel Ganhito, chargé de la voirie, nous explique que les travaux pour la réfection des chemins de Chameil, Vinlhat, Flessanges, Roussières et les Viovats commenceront la première quinzaine d'octobre 2026.

Montant des travaux prévu en HT	Subventions
46.964€	28.090€ : - 14.000€ FIC 2025 - 14.090€ DETR

- **Cimetière**

Nous n'avons plus le droit d'utiliser de désherbant chimique.

Le conseil municipal émet plusieurs propositions mais aucune solution n'a été trouvée pour l'instant. Une décision sera prise lors du prochain conseil en décembre pour une mise en exécution début 2027.

- **Arborétum**

Depuis 2025, des arbres ont été coupés, un nettoyage a été fait et les panneaux des arbres sont achetés. Cyrielle COUFORT se propose de reprendre le projet.

Dans un premier temps, il faut prévoir une journée de broyage pour que tout soit propre et poser les panneaux autour des arbres. Il reste 6750€ au budget, qui permettront

ensuite d'acheter un panneau pour mettre à l'entrée de l'arborétum, acheter d'autres arbres pour faire un sentier guidé et organiser un parking. Depuis 2 ans, nous accueillons chaque été, un festival de musique dans l'arborétum, qui attire beaucoup de spectateurs, et souhaitons donc avoir un lieu propre et accueillant pour tous.

- **Sentier de randonnée**

Le projet reprend après une pause suite aux élections municipales. La prochaine réunion aura lieu salle Alain Chabaud le 13 octobre. Le tracé va être revu sur la commune de Messeix.

Ce projet rentre dans le projet Lif Dore Sancy.

2- Point sur les projets de la commune

- **Service incendie**

Tout en s'appuyant sur les conseils du SDIS63, nous souhaitons remettre le service incendie aux normes sans trop de frais. Nous devons voir comment les bouches peuvent débiter un peu plus. Le SDIS63 doit nous dire quels points d'eau sur la commune peuvent les aider. L'idée est de signer également des conventions avec les propriétaires qui ont un point d'eau, ainsi qu'avec les agriculteurs qui peuvent aider avec leur tonne à eau lors d'un incendie. L'accès des véhicules aux différents points d'eau seraient pris en charge par la commune, qui souhaite éviter les grandes réserves d'eau (poches).

- **Parc photovoltaïque**

Le défrichement débute en octobre 2026. Un permis de construire modificatif a été déposé et accepté. La surface a été réduite car il y avait une surface en pente. Les portails d'accès ainsi que le bâtiment de stockage ont été déplacés.

Après le défrichement, la construction pourra commencer dès janvier 2027, pour un démarrage en production normalement, juin 2027.

- **Aménagement foncier**

Le bornage est en cours. Les exploitants agricoles seront convoqués du 26 au 29 octobre pour les travaux connexes.

Délibération fixant la cadence des amortissements

M le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de définir les périodes d'amortissement suite au passage de la M57.

Le champ d'application reste défini par l'article R.2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixe les règles applicables aux amortissements des communes.

La durée d'amortissement des immobilisations sont fixées librement pour chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante.

M le Maire propose donc les cadences d'amortissement suivantes :

Articles	MONTANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT
2804182 « Autres org pub - bâtiments et installations » 281532 « travaux d'assainissement » 28041582 « Autres grpts - bâtiments et installations »	Moins de 3000€	5 ans
	De 3000€ à 10.000€	5 ans
	De 10.000€ à 100.000€	10 ans
	Supérieur à 100.00€	20 ans

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Adopte** les durées d'amortissement proposées
- **Adopte** l'application de la méthode d'amortissement linéaire en année pleine
- **Autorise** le comptable à procéder aux écritures d'ordres budgétaires, afin de régulariser éventuellement les amortissements des années antérieures.

Questions diverses :

Date à retenir : 26 septembre lancement des travaux de la phase 2 de l'église, du 26 au 29 octobre convocation des exploitants pour travaux connexes, 11 décembre prochain conseil, 16 décembre marché de Noël, 1^{er} janvier 2027 dernier bal, 17 janvier repas de la commune.

Animation de la commune : le bal du 1^{er} janvier sera cette année au profit de l'association AGAT, mais sera le dernier bal. La commune prend la décision d'arrêter cette manifestation par manque de monde. Wazoo donnera un concert pour le 15 août 2029. Il va falloir s'organiser et trouver des bénévoles.

Bilan Nature et Patrimoine : 3.371€ ont été investis pour refaire le four de Plantades, dont une subvention de 3.000€ de la commune. Il reste des ardoises que l'on stockera en cas de besoin.

Fibre optique : des travaux d'aiguillage du réseau de télécommunication ont été fait du 20.08 au 25/09 sur la commune.

Fond de solidarité logement : le conseil municipal ne souhaite pas verser d'aide.

Dons de tableaux : Suite au don de tableaux du célèbre Serge Vincent qu'a reçu la commune, nous allons demander des devis pour les encadrer afin de pouvoir les exposer.

Date des conseils municipaux : la question de passer les conseils municipaux le jeudi soir au lieu du vendredi a été posée. Nous attendons la réponse des conseillers absents au conseil.

Pompier : Le plan de déploiement a été modifié suite à une étude réalisée par le chef de la Compagnie de Rochefort-Montagne.

	RANG 1	RANG 2	RANG 3	RANG 4	RANG 5	RANG 6	RANG 7	RANG 8	RANG 9
AVEZE	TAUVES	MESSEIX	LA TOUR D'AUVERGNE	LAQUEUILLE	LA BOURBOULE	BOURG-LASTIC	ROCHEFORT-MONTAGNE	PICHERANDE	HERMENT

Acquisition d'une parcelle : Marc Vayssié fait part, par une lettre au Conseil Municipal, de son souhait d'acquérir une parcelle dite « bien sans maître » située à Plantades. Le conseil prend acte de cette demande et rendra sa réponse définitive par délibération dès que la procédure de récupération des biens sans maître sera close.

Levée de la séance : 23h